

Nobilas/AXA (suite): résiliation de 1 900 carrossiers, mode d'emploi...

mercredi, 18 septembre 2013



Pourquoi changer une méthode qui gagne ? AXA/Nobilas, en résiliant les 1 900 réparateurs AXA mais pas les 650 «Nobilas», suit peu ou prou le même mode opératoire que celui déployé fin 2012 par la SFEREN. (voir «[Sferen, ou "la Macif Attaque"](#)»)... Elle avait alors résilié les contrats des carrossiers agréés des MAIF et MATMUT en maintenant celui de la MACIF, le plus contraignant des 3 mutuelles. La SFEREN annonçait ainsi clairement la couleur et la douleur : le nouvel étalon contractuel, c'est le contrat MACIF.

Pour AXA, c'est donc le très dur contrat Nobilas qui doit prévaloir. A une ou deux variantes près puisque tout ne semblerait pas parfaitement en règle du côté de quelques conventions édictées par la plateforme de gestion de sinistres.

Pour ce qui est du timing à venir :

- déclenchée mardi 17 septembre, la vague de résiliations promet des périodes de préavis variables en fonction de l'ancienneté. Elles pourraient même être rallongées pour aider à faire passer la pilule.
- Mais Nobilas va rapidement entrer en action. Dès le début effectif de la période de préavis, beaucoup de carrossiers se verront proposer de travailler aux conditions de Nobilas en faveur de laquelle AXA a d'ores et déjà abdicqué sa gestion directe.
- Dans l'immédiat, une série de réunions régionales organisées par Nobilas sont annoncées qui expliqueront aux carrossiers résiliés à quelle sauce contractuelle ils seront accommodés.

voir aussi: [Nobilas/AXA \(suite\): pourquoi le rapprochement déplaît beaucoup...](#)